

# L'écho de la roche

Journal de la commune de FLEUREY LES FAVERNEY

## Sommaire:

Edito de M. le Maire  
L'avenir de nos écoles  
Urbanisme - Acquisitions  
L'eau - L'assainissement  
Eclairage public Lotissement Eglise  
Fibre optique - Boulangerie  
Dossiers réalisés - Projets - Ours ?  
Horaires travaux - Alertes SMS  
Carnet de Poilu - Appel à volontaires  
Les richesses de Fleurey: biodiversité  
Les enfants et l'histoire de Fleurey  
Principales décisions du Conseil

## Mairie de Fleurey

Tel:03.84.91.31.59

Fax: 03.84.91.38.76

Ouvert le Lundi et mercredi  
de 13h à 18h.

et le Vendredi de 17h à 19h.

[fleurey-les-faverney@wanadoo.fr](mailto:fleurey-les-faverney@wanadoo.fr)

Site internet: fleurey.fr



## État civil

### Naissances

- FRANCOIS Oxana 30/03/2016
- REUCHET Lola 01/05/2016
- CAMUS Manon 06/05/2016
- MARMIER Adèle 17/05/2016

### Décès

- PARAT Claude 13/03/2016
- Lucette FENARD née LEPAGNOL 16/04/2016

## Le conseil municipal:

Franck TISSERAND, Maire  
Pascal CAMUS, 1er Adjoint  
Patrick RENAULT, 2ème Adjoint  
Jean-Paul PORCHEROT, Conseiller  
Florent GONET, Conseiller  
Marie-Luce LOMBARDO, Conseillère  
Jean-Pierre MILLIOT, Conseiller  
Laurent CAMUS, Conseiller,  
Vanessa FARBER, Conseillère  
Clémentine BERNET, Conseillère.

Coordonnées du Maire,

mail: [f.tisserand@wanadoo.fr](mailto:f.tisserand@wanadoo.fr)

En cas d'urgence: 06.78.12.16.85



## Manifestations à FLEUREY LES FAVERNEY

13 et 14 juillet Cérémonie et jeux  
17 juillet Baptême Jet ski  
14 août Course de caisses à savon  
24-25 septembre Fête foraine  
08 octobre Soirée pizzas Fleurey loisirs

## Agenda communautaire

15 au 21 juillet Cinétoiles  
19 juillet Mardi du Terroir à Faverney  
26 juillet Mardi du Terroir à Provenchère  
29 juillet au 7 août Festival de Folklore  
17-18 septembre Journées du Patrimoine

Renseignements Service communication Terres de Saône : 03.84.78.10.66

## L'édito de M. le Maire

Je tiens à remercier tous ceux d'entre vous qui ont su faire preuve de patience, dans l'attente de travaux qu'ils espéraient depuis longtemps, mais aussi tous ceux qui patientent encore pour des travaux qu'ils espèrent près de chez eux.

Pas facile en effet de satisfaire tout le monde, ni de répondre instantanément à des demandes multiples.

Parfois même il faut dire non, ou admettre qu'on n'a pas réussi à répondre à une demande particulière, ce qui peut être mal accepté.

Administrer une commune, c'est définir des priorités, évaluer ses moyens en permanence, organiser la vie de tous dans une recherche d'équité...mais c'est dans la nature de l'homme que d'ordonner l'équité ...

Parmi les priorités et pour citer un exemple, il y a l'école. Comment la garder lorsqu'on est emporté dans une frénésie de regroupement...Il faut s'engager, faire des propositions. Comment garder l'école si l'on n'a pas la restauration et l'accueil du matin et du soir? Comment garder l'école et convaincre les nourrices agréées que l'arrivée d'activités péri-scolaires peut aussi être perçue comme une possibilité de renforcer la population, donc l'activité.

On ne peut accéder à toutes les demandes, qui sont elles mêmes parfois contradictoires, d'un Fleuréen à l'autre.

Vous l'aurez compris, on ne se fait pas que des amis, mais c'est ce que nous ferons pour l'intérêt général qui servira les intérêts particuliers. Notre village deviendra ce que nous en ferons tous.

Au travers de ce numéro quinze, nous passons en revue un certain nombre de projets. N'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez des questions, des propositions. Intéressez-vous au PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui sera visible en mairie.

Nous sommes aujourd'hui 472 fleuréennes et fleuréens, et par conséquent 472 conseillers municipaux

Je vous souhaite une excellente lecture,

*Bien attentivement,*

Franck TISSERAND

## L'avenir de nos écoles

Depuis quelques années, nos écoles étaient déjà fragilisées par un effectif en baisse. Moins de naissances, en particulier sur Amoncourt, pas de périscolaire et plusieurs enfants inscrits à l'extérieur. Voici nos effectifs prévisionnels :

### Effectifs prévisionnels 2016-2017

	PS(2013)	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total maternelle	Total élémentaire
AMONCOURT	3	4	2	4	4	0	1	1	9	10
FLEUREY	6	5	3	3	1	2	7	6	14	19
			1			1			1	1
<b>TOTAL : 54</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>24</b>	<b>30</b>

### Effectifs prévisionnels 2017-2018

	PS 2014	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total maternelle	Total élémentaire
AMONCOURT	2	3	4	2	4	4	0	1	9	13
FLEUREY	8	6	5	3	3	1	2	7	19	16
				1			1			2
<b>TOTAL : 59</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>28</b>	<b>31</b>

### Effectifs prévisionnels 2018-2019

	PS 2015	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total maternelle	Total élémentaire
AMONCOURT	4	2	3	4	2	4	4		9	14
FLEUREY	8	8	6	5	3	3	1	2	22	14
					1			1		2
<b>TOTAL : 61</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>31</b>	<b>30</b>

Il faut bien le reconnaître, ces effectifs ne sont pas tenables pour conserver deux sites scolaires.

Depuis que la communauté de communes a pris la compétence, nous sommes invités à réfléchir à l'adhésion à un futur pôle éducatif.

Pour apporter une solution constructive, les élus de Fleurey et d'Amoncourt ont décidé d'adhérer au RPI de Favorney et à son futur pôle éducatif, à condition qu'au moins un site scolaire sur les deux soit préservé.



C'est le site de Fleurey qui a été retenu, pour plusieurs raisons évidentes :

⇒ La qualité du bâtiment et sa capacité d'accueillir les petits. Ce site conservé permet d'éviter le surdimensionnement du pôle de Favorney, et par conséquent d'économiser un petit million d'Euros.

⇒ La capacité de la commune de Fleurey d'accueillir les activités périscolaires sans investissement spécifique.

⇒ La population du village de Fleurey et ses effectifs scolaires.

⇒ Le positionnement géographique qui permet d'organiser le transport dans le sens Amoncourt-Favorney et limiter le transport des plus petits.

*Une réunion publique a été organisée le 23 mars dernier à Amoncourt.*

Toutes les problématiques ont été évoquées en toute transparence, et chacun a pu poser ses questions. Les nourrices, à cette occasion, ont exprimé leur crainte de voir arriver la concurrence des activités périscolaires.

Aucun argument contradictoire n'a été exprimé à cette occasion.

A la rentrée prochaine, les activités périscolaires et la restauration scolaire s'installent à Fleurey. Nous espérons que ce service, cet effort, nous apportera la satisfaction de voir revenir des enfants jusqu'ici inscrits à l'extérieur...

Voici les tarifs, qui sont les mêmes sur tout le territoire de la communauté de communes :

	Heure de présence péri-scolaire Matin/soir	Repas (garde de 11h30 à 13h30 incluse)	Repas non décommandé
<b>QF&lt;680</b>	1.12€	4.75€	4.00€
<b>681&lt;QF&lt;1000</b>	1.40€	5.40€	4.00€
<b>QF&gt;1001</b>	1.72€	5.75€	4.00€

**Restauration en période scolaire** les lundis, mardis, jeudis et vendredis

**Accueil le matin en période scolaire** les lundis, mardis, mercredis, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30

**Accueil le soir en période scolaire** les lundis, mardis, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30

Les repas seront livrés par la « Cuisine de Villersexel »\* et seront servis dans la salle des fêtes de Fleurey Lès Favorney.

La **facturation**, à la demi-heure, sera établie par la communauté de communes Terres de Saône. Tous les services utilisés (NAP, garderie, restauration) apparaitront sur une seule et même facture mensuelle.

Contact pour inscription ou renseignement : **03.84.78.19.93 - enfance@cctds.fr**

\*La « Cuisine de Villersexel » est attributaire d'un marché public qui lui concède les repas sur le territoire scolaire de Terres de Saône.

## Urbanisme : le PADD.

C'est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. En quelques mots, le PADD présente les grands axes de développement urbain, identifie les zones naturelles ou à protéger, les futures zones constructibles et les projets collectifs. Globalement, le périmètre actuel de la carte communale n'est pas impacté, sauf à la marge.

Les orientations générales du PADD sont déclinées selon les axes suivants :

- 1) Préserver et entretenir l'identité villageoise en permettant un développement urbain maîtrisé respectueux de l'environnement et contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- 2) Préserver et valoriser le cadre paysager à l'origine d'une qualité de vie certaine.
- 3) Préserver la biodiversité.
- 4) Pérenniser les activités économiques existantes et permettre l'implantation de nouvelles activités.

Le Conseil Municipal a pris acte, le 4 mai dernier, des orientations de ce projet.



Le projet de Plan Local d'Urbanisme et ce PADD sont consultables en Mairie; un registre à votre disposition pour y consigner tout commentaire.

**Une réunion publique est organisée le 31 août à 20h00 à la Salle des Fêtes pour présentation à la population.**

## Acquisitions communales :

La commune a acquis en aout 2015 une maison en ruines située derrière la salle des fêtes, entourée de 2,76ha de terrain, pour un prix de 47000 €. Ces terrains intéressent beaucoup la commune pour son projet de construction de logements pour personnes âgées autonomes. C'est un des axes majeurs du PLU.



Madame Christine MIRLIN, qui réside aujourd'hui à Favorney, a demandé aux personnes qui l'accompagnent dans la gestion de ses biens de proposer que sa maison de la rue des cordeliers soit de préférence vendue à la commune.

***Nous l'en remercions.***

La commune achètera cette maison pour la rénover et réaliser un ou deux logements.



**Objectifs :** rénover l'habitat, augmenter le patrimoine de la commune, financer l'achat et les travaux par le montant des loyers, rendre la commune plus riche ... dans 20 ans.

## L'eau :

Comme vous pouvez le constater à la lecture du rapport sur l'eau que nous fournissons chaque année au dos de vos factures, l'eau de notre village est considérée comme agressive. Cela signifie qu'elle manque de calcaire, qu'elle est un peu acide et qu'à ce titre, elle dissout les métaux des canalisations. Le traitement mis en place grâce à une pompe doseuse la rend toutefois exempte de bactéries.

Les normes actuelles nous imposent de distribuer de l'eau à l'équilibre.

L'autre problématique communale, c'est l'insuffisance de la source en période d'étiage. Nous l'avons bien constaté l'été dernier. Cette insuffisance nous empêche d'être autorisé à protéger notre périmètre de captage, ce qui pourrait à terme nous empêcher de distribuer de l'eau.

Nous devons donc compléter notre ressource pour assurer la quantité toute l'année, protéger notre captage principal et trouver un moyen de traiter notre eau agressive. Une double contrainte.

En prévision des travaux d'assainissement, nous nous sommes naturellement tournés vers Amoncourt. En effet, l'eau d'Amoncourt, très calcaire, mélangée dans des proportions modélisées, pourrait apporter l'équilibre à notre ressource tout en la complétant. Il serait en outre possible de profiter des travaux communs d'assainissement pour passer une canalisation d'eau. Dans le cas précis d'interconnexions, les subventions accordées peuvent être importantes.

Des analyses sont en cours, si elles ne sont pas concluantes, nous devons déclencher une nouvelle recherche en eau, et envisager ensuite un traitement par apport de calcaire..

***Suite au prochain épisode!***

## L'assainissement

En 2007, un premier dossier de zonage d'assainissement avait été réalisé. En 2014, l'équipe municipale a relancé ce dossier de travaux obligatoires en demandant à un bureau d'études de reprendre ce premier dossier en le mettant à jour des techniques nouvelles.

Dans le même temps, la commune d'Amoncourt a lancé le même projet sur son territoire, avec le même bureau d'études. C'est bien logiquement que les deux communes ont rapidement demandé une réflexion sur un projet commun.

Avant toute investigation technique, il était prévu de réaliser la station de traitement en lit planté de roseaux sur un terrain situé en bas de la commune de Fleurey, ce qui nous semblait constituer un point central.

Mais l'étude de faisabilité technico économique a situé cette station plutôt sur le bas d'Amoncourt, dans le secteur du fer à cheval.

Le projet tel qu'il est élaboré permet de mutualiser le fonctionnement d'une part, mais aussi d'éviter une dépense de plus de 200.000€ pour chaque village.

Il prévoit tout de même une dépense d'environ un million d'Euros pour notre commune et pourrait être subventionné à hauteur de 55%. Il a été voté à l'unanimité par les deux équipes municipales, mais les élus d'Amoncourt ont sollicité à nouveau le bureau d'études pour une extension de réseau.

Nous attendons une réponse définitive de nos voisins.

***A suivre...***

## Eclairage public :

Comme vous avez pu le constater, les travaux de réfection de l'éclairage se terminent. Les Fleuréens qui résident rue des Bastieùs et rue de la fontaine Lège ont été patients, nous les en remercions. Les 4 reverbères de ces deux rues ont dû en effet être traités dans un dossier distinct du reste du village. Ils sont en effet plus récents que les autres et ne bénéficient pas du



même volet de subventions.

Les travaux ont coûté : 43 304.64€ TTC

Le montant des subventions s'élève à : 23 871.80 €

La différence se finance avec les économies d'énergie, sur 8 à 10 ans

Aucun recours à l'emprunt sur cette opération.

## Voirie du lotissement :

Enfin ! Les lotisseurs ont eu le plaisir de voir apparaître des trottoirs et des reverbères. Quelques travaux de finition subsistent, et nous attendons l'intervention d'EDF pour le branchement. La chaussée sera revue en 2017.

Les travaux de voirie ont coûté : 82.000€

Les travaux d'éclairage ont coûté : 20.000€

Le montant des subventions est faible : 4000€

La commune récupère 17.000€ de TVA.

Aucun recours à l'emprunt sur cette opération.



## Les travaux sur l'église :

Les travaux se terminent, nous allons pouvoir arroser ça !

Merci à tous les commentaires très positifs et très nombreux sur cette opération.

Certes, un bâtiment culturel n'est pas forcément de première nécessité pour certains. Mais c'est notre édifice, notre monument communal central que nous voyons de loin et qui nous donne une première impression de l'état de notre village.

C'est là qu'on se rassemble pour des événements heureux ou tristes, admettons-le. Il nous fallait profiter de cette opportunité passagère de présence de subventions sur ce type de rénovation.

*Nous l'avons fait et nous ne le regrettons pas.*

**Merci** aux artisans qui ont fait un gros effort sur les prix, **Merci**

aux donateurs.

La souscription populaire a rapporté pour l'instant 8800 €. Elle sera close le 31 juillet. Nous vous rappelons que toute donation peut faire l'objet d'une réduction d'impôt de 66% sur le montant du don.

Il est donc encore temps...un chiffre rond ?

